



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Fribourg, le 21 septembre 2018

Réduction des risques liés aux produits phytosanitaires

Conférence de presse sur l'exploitation agricole de Fabrice Bersier, Le Lat 59, 1483 Vesin.

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Mesdames et Messieurs,

A la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, l'agriculture vit une révolution marquée par de nombreuses innovations techniques : produits phytosanitaires, engrais chimiques, mécanisation, motorisation. Avec une population mondiale en constante croissance, les bouches sont plus nombreuses à nourrir.

La révolution agricole d'après-guerre a permis l'augmentation des rendements au niveau de la production agricole et ceci grâce à l'utilisation de nouvelles techniques de production. L'utilisation de produits phytosanitaires a complété le savoir-faire agricole afin d'augmenter la productivité du secteur primaire.

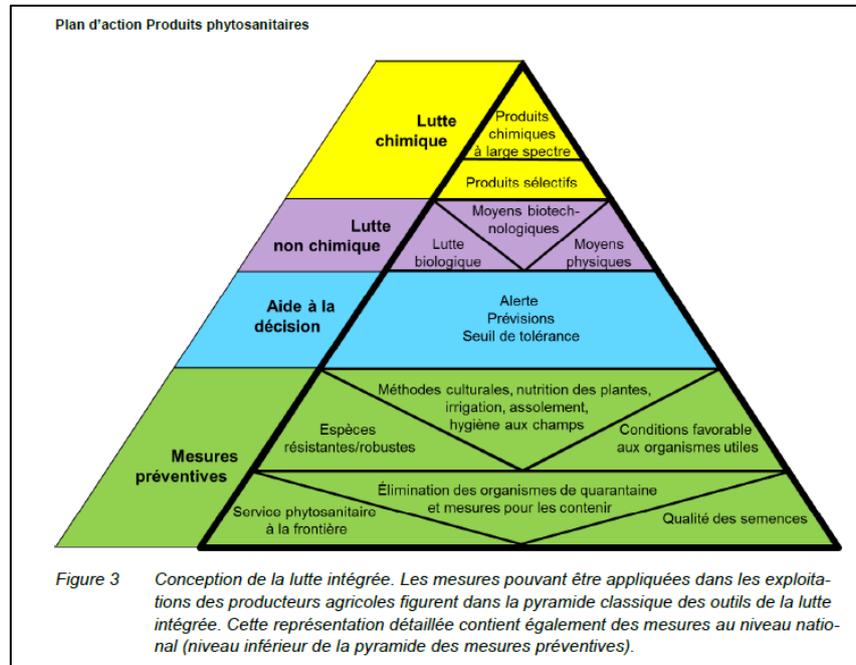
Auf nationaler Ebene führte die Schweiz die Integrierte Produktion, kurz IP, heute Ökologischer Leistungsnachweis (ÖLN), vor über fünf-und-zwanzig Jahren infolge einer Volksabstimmung ein. Zum ÖLN gehören unter anderem «die tiergerechte Haltung von Nutztieren, eine ausgeglichene Düngerbilanz, ein angemessener Anteil ökologischer Ausgleichsflächen, eine geregelte Fruchtfolge als Vorbeugung gegen Pflanzenkrankheiten und Schädlinge, geeignete Bodenschutzmassnahmen sowie Anforderungen an die Auswahl und gezielte Anwendung von Pflanzenbehandlungsmitteln» .

Aujourd'hui, notre société a pris conscience des limites de certaines ressources naturelles. La qualité de l'eau, de l'air et des sols sont cruciales pour garantir, dans le contexte de la population en croissance, que chacun puisse avoir accès à de la nourriture de qualité et en suffisance.

Il est important de préciser que le canton de Fribourg s'investit, au quotidien et depuis de nombreuses années déjà, en vue de garantir le maintien des ressources naturelles. Par exemple, le SAAV, par ses activités d'inspection et d'analyse, s'assure que la protection de la santé soit garantie et lutte contre la tromperie du consommateur. A cet effet, des campagnes d'analyses d'eau potable ont été organisées, permettant de rassurer le consommateur. Le résultat est globalement bon, voire très bon. Ces campagnes vont être poursuivies, afin de suivre l'évolution et d'agir là où une amélioration peut encore être atteinte.

Que fait-on concrètement pour réduire les produits phytosanitaires ? Tout d'abord Grangeneuve s'investit dans la formation des jeunes professionnels et ceci au niveau de la formation initiale et

supérieure. La pyramide des outils liés à la lutte intégrée mentionne que la lutte chimique est bien le dernier échelon à utiliser (jaune). Les mesures préventives, d'aide à la décision et de lutte non chimique sont à appliquer avant l'utilisation ciblée de produits phytosanitaires (vert).



Dans un but pédagogique, Grangeneuve a mis en place, - et ceci depuis 2013 -, une parcelle de démonstration de 7 hectares pour présenter des cultures sous trois modes de production à savoir : Bio compatible, travail réduit du sol sans glyphosate et selon les règles PER. Les enseignants utilisent cet outil comme support interactif de cours.

Au travers de l'offre de formation continue en agriculture, Grangeneuve s'engage à compléter les connaissances des professionnels au travers notamment de visites de cultures, de séances d'informations et de conseils individuels. Depuis 2013 l'Institut agricole organise des manifestations d'envergure pour présenter de nouvelles techniques culturales permettant la réduction d'utilisation d'herbicides.

De plus, Grangeneuve utilise ses exploitations agricoles pour réaliser des essais, en réseau avec la recherche agronomique soit via Agroscope, la HES d'agronomie de Zollikofen ou avec l'institut de recherche en agriculture biologique (FiBL).

Grangeneuve cultive aussi depuis de 30 ans des parcelles comprenant des essais variétaux conduits par Agroscope ou Swiss Granum. Ces essais s'inscrivent notamment dans la mesure « Réduction de l'utilisation de fongicides via la culture de variétés résistantes » du plan d'action Produits phytosanitaires.

Cette année, Grangeneuve a eu la chance de participer à un essai, en collaboration avec Agroscope. Le but était de tester des alternatives biologiques aux insecticides chimiques.

L'IAG accompagne également l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture, dans les contrôles des pulvérisateurs. Tous les quatre ans, chaque propriétaire d'un pulvérisateur a en effet l'obligation de faire contrôler son installation. Ces contrôles sont l'occasion d'échanges privilégiés sur l'utilisation des pompes à traiter avec leurs détenteurs.

Dans le but de renforcer le conseil indépendant et de permettre aux agriculteurs de faire des choix éclairés en matière de pratiques agricoles, Grangeneuve met en place, durant la période de végétation, un bulletin phytosanitaire. Il est aussi distribué aux étudiants et aux organisations.

Pour garantir l'actualité de ce bulletin, les collaborateurs de Grangeneuve réalisent un suivi des cultures dans le Canton qui participe à compléter les informations du réseau romand.

Am 6. September 2017 hat der Bundesrat den Aktionsplan zur Risikoreduktion und nachhaltigen Anwendung von Pflanzenschutzmitteln verabschiedet. Ziel ist es, die Risiken zu halbieren und Alternativen zum chemischen Pflanzenschutz zu fördern. Der Aktionsplan enthält 51 Massnahmen, die Priorität liegt dabei auf der Wasserqualität.

Au niveau cantonal, un groupe de travail composé de représentants de la DAEC et de la DIAF planche sur la mise en place de mesures d'accompagnement à court et moyen termes, et ceci dans le but d'atteindre les objectifs fixés par la Confédération. Différents instruments sont envisageables à savoir : la recherche, l'information, l'aspect formation/vulgarisation et le monitoring.

Comme le souligne le Plan d'action du Conseil fédéral, les pulvérisateurs qui ne sont pas lavés convenablement peuvent causer des contaminations ponctuelles à l'environnement. Afin de réduire les risques pour les eaux, le plan d'action encourage la mise sur pied de système de traitement des effluents phytosanitaires.

Fribourg souhaite accompagner 6 projets de ce type afin de bénéficier d'installations en adéquation avec les exigences de la Confédération. Nous sommes réunis aujourd'hui à Vesin pour vous présenter la première installation-pilote du Canton de Fribourg nommée Phyto-Eco Vesin. Cette installation-pilote a déjà fait l'objet d'une présentation aux agriculteurs, mercredi. Une centaine de producteurs y ont participé.

Pour accompagner le développement de nouvelles mesures, la DIAF a validé un poste supplémentaire en contrat à durée déterminée sur 3 ans. Ces ressources vont permettre à Grangeneuve de mettre sur pied, avec l'aide du groupe de travail cantonal, un projet à plus long terme. Il vise à mettre en réseau des agriculteurs dans le but de réduire les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires dans la production.

Je vous remercie de votre attention